

Les programmes

Les programmes d'arabe sont adossés aux programmes français d'enseignement des langues et au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Ce cadre est disponible sur le site du Conseil de l'Europe ainsi que sur le site du Centre d'Études Arabes.

Le CECRL distingue trois niveaux de maîtrise de la langue : l'utilisateur élémentaire (A), l'utilisateur intermédiaire (B) et l'utilisateur avancé (C).

A l'école primaire, le niveau est celui de l'utilisateur élémentaire. Celui-ci est lui-même divisé en un niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) et un niveau A2 (niveau intermédiaire ou de survie).

L'enseignement au cursus 3h vise la validation du niveau A1 en fin de CM2, pour des élèves ayant pu suivre cet enseignement au moins 2 années.

Les élèves du cursus 5h visent la validation du niveau A1 en fin de CE1. En fin de CM2, les élèves les plus avancés valideront le niveau A2. Cependant l'enseignement en 6^e reprend une partie des descripteurs du niveau A2 avant d'aborder ceux du niveau B1, afin de faciliter la liaison entre le CM2 et la 6^e pour les élèves n'ayant pas encore acquis toutes les compétences requises au niveau A2. Il s'agit bien de validation et non de certification.

Les principaux descripteurs du CECRL :

Compétence	A1	A2
Compréhension de l'oral	Peut comprendre des mots familiers et des expressions très courantes au sujet de lui-même, de sa famille et de l'environnement concret et immédiat, si les gens parlent lentement et distinctement.	Peut comprendre des expressions et un vocabulaire très fréquent relatifs à ce qui le concerne de très près (par exemple lui-même, sa famille, les achats, l'environnement proche, le travail), saisir l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs.
Compréhension de l'écrit (lecture)	Peut comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples, par exemple dans des annonces, des affiches ou des catalogues.	Peut lire des textes courts très simples, trouver une information particulière prévisible dans des documents courants comme les enseignes publicitaires, les prospectus, les cartes des menus et les horaires, etc., comprendre des lettres personnelles courtes et simples.
Production orale en interaction	Peut communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire. Peut poser des questions simples sur des sujets familiers ou sur ce dont il a immédiatement besoin, ainsi que répondre à de telles questions.	Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets et des activités familiers, avoir des échanges très brefs même si, en règle générale, il ne comprend pas assez pour poursuivre une conversation.
Production orale en continu	Peut utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire son lieu d'habitation et les gens qu'il connaît.	Peut utiliser une série de phrases ou d'expressions pour décrire en termes simples sa famille et d'autres gens, ses conditions de vie, sa formation et son activité professionnelle actuelle ou récente.
Production écrite	Peut écrire une carte postale simple, par exemple de vacances. Peut porter des détails personnels dans un questionnaire, inscrire par exemple son nom, sa nationalité et son adresse sur une fiche d'hôtel.	Peut écrire des notes et messages simples et courts, écrire une lettre personnelle très simple par exemple de remerciement.

Des référentiels de compétences, validés par l'Inspection Générale d'arabe, déclinent ces grandes compétences en capacités évaluable en classe. Ils sont disponibles sur le site du CEA et sont la base des programmations élaborées par les enseignants. Ils précisent les objectifs de chaque cursus, pour chacune des grandes compétences décrites dans le CECRL. Les outils de la langue (grammaire et conjugaison) y sont également précisés.

Par ailleurs, le programme de l'école maternelle, paru au BO du 26 mars 2015, ainsi que ceux du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2) et du cycle de consolidation (cycle 3), parus, eux, au Bulletin Officiel spécial du 26 novembre 2015, sont également une base de travail pour les professeurs d'arabe et pour le travail en binôme, qui permet de croiser les enseignements et les pratiques.

Enfin, les repères de progressivité linguistique et les déclinaisons culturelles, publiés pour la langue arabe sur Eduscol en mars 2016, sont un outil incontournable pour les professeurs.

Les contenus culturels

Les contenus culturels proposés prennent la forme de la découverte dans les petites classes et dans le cursus 3 h : découverte des usages dans les relations interpersonnelles (formules de politesse), des habitudes alimentaires, vestimentaires, de l'environnement urbain et rural, du monde animal et végétal, des contes et légendes... Au cycle 3, l'enseignement de l'histoire et de la géographie du Maroc et du monde arabe font partie intégrante de l'enseignement en langue arabe, en particulier dans le cursus 3 h. La littérature du monde arabe a également toute sa place dans ce cursus, au cycle 3, avec des textes d'auteurs adaptés au niveau des élèves.

La langue enseignée

Conformément aux programmes de 2007 pour la langue arabe, dont les précisions restent valables, les élèves doivent avoir conscience de la « pluralité des registres de langues et (des) variétés (de) la langue en fonction des situations de communication ». « L'articulation programmée et réfléchie des deux registres (arabe littéral ou standard et arabe dialectal) est indispensable ». La priorité donnée à l'oral dans les petites classes (maternelle) s'accompagne d'un recours progressif à l'écrit, qui se fait impérativement en caractères arabes.

Pour le cursus 5 h : l'arabe enseigné est le registre standard. Cependant les connaissances des élèves en arabe dialectal sont valorisées dans les petites classes et servent de points d'appuis pour la construction des compétences en arabe standard.

Pour le cursus 3 h : la langue enseignée est un arabe standard simple avec un recours possible à l'arabe dialectal à l'oral pour une communication vraisemblable dans la vie quotidienne. Les termes et structures choisis pour l'écrit (lecture et graphie) appartiennent toujours au registre standard.

Et la vocalisation ?

Un des objectifs de cet enseignement est de former des lecteurs autonomes, capables de lire les textes courants de la vie quotidienne ainsi que la littérature, écrits qui ne sont pas vocalisés.

Il convient donc d'utiliser la vocalisation lorsque c'est nécessaire, et seulement dans ce cas. Ainsi un mot nouveau sera présenté vocalisé, les voyelles brèves sont présentées dans les petites classes lors de l'apprentissage du code, et la vocalisation utilisée lors de l'entraînement à la lecture et lors de l'apprentissage des notions de grammaire et de conjugaison.

Par contre, les textes de référence, qui sont tous enregistrés, n'ont aucun besoin d'être vocalisés, sauf ponctuellement pour éviter des confusions.

La lecture est donc envisagée en tant qu'activité d'apprentissage faisant partie de la construction du sens chez l'élève. C'est dans cette perspective que les nouveaux manuels du CEA proposent des séquences vocalisées dédiées à la compétence de lecture. Le passage progressif à des séquences non-vocalisées contribue donc à l'autonomie de l'élève et correspond à la réalité de la langue arabe aujourd'hui.

Des observations faites en classe montrent d'ailleurs que les élèves lisant un texte entièrement vocalisé ne lisent pas mieux que ceux qui ont devant eux un texte sans voyelles brèves, car ils s'attachent davantage au déchiffrement qu'à la recherche du sens.

Des méthodes modernes et une pédagogie novatrice

A l'école primaire, la langue arabe est enseignée comme une langue vivante. Son enseignement met l'accent sur la communication orale, conformément aux programmes français de l'enseignement des langues vivantes à l'école. Les enseignants de langue arabe ont recours aux diverses méthodes modernes ; le travail par groupes, le jeu, l'utilisation des TUIIC (Techniques Usuelles de l'Information et de la communication) comme les ordinateurs, le vidéo-projecteur, ou encore dans certaine classe, le tableau blanc interactif. D'autre part, le CEA a déjà procédé au renouvellement des manuels scolaires à l'école primaire (CP et CE1). Une nouvelle stratégie éditoriale va permettre le renouvellement progressif des manuels des autres niveaux.

L'enseignement de la langue arabe, comme celui des autres langues vivantes, est régi par le CECRL (le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues). L'approche actionnelle, étroitement liée au CECRL, est une nouvelle perspective pour enseigner et apprendre les langues vivantes. Cette approche est préconisée par le CEA et largement adoptée par les enseignants de langue arabe. L'enseignant considère l'élève comme acteur de ses apprentissages. Il le met en activité à travers de tâches concrètes définies au préalable. L'élève est soigneusement préparé pour pouvoir accomplir la ou les tâches. Les éléments de langue et de culture, nécessaires à la réalisation de la tâche, sont enseignés pendant une période donnée. L'enseignant prépare donc l'élève pour accomplir cette tâche. L'élève, in fine, mobilise les éléments de langue et de culture appris, comme instruments d'action et non seulement comme outils de communication. A la lumière de cette notion de « tâche », la plupart des projets et des actions menés dans le cadre de l'enseignement de la langue arabe constituent une ultime étape d'un parcours pédagogique réfléchi et mis en place dans les classes tout au long de l'année scolaire.

Les évaluations

Outre le contrôle continu, des évaluations nationales sont organisées en début de CE2 (cursus 5h), et en fin de cycle 3 (fin 6ème) pour tous les élèves. Elles visent toutes les compétences et donnent un diagnostic de ce qui est acquis, en cours d'acquisition ou non acquis, pour préparer l'entrée au cycle 3 (en fin de CE2) ou au cycle 4. Les résultats de ces évaluations permettent la composition à l'école comme au collège des groupes de compétences.

Globale ou syllabique ?

Comme en français, l'apprentissage du code se fait sur les deux années du cycle 2, le Cours préparatoire (CP) et la première année du Cours Élémentaire (CE1).

La méthode est une méthode mixte utilisant d'une part la lecture globale des mots courants (jours de la semaine, couleurs, chiffres, plutôt en maternelle et au début du CP) et des mots-outils (prénoms, pronoms personnels, prépositions...) et d'autre part l'apprentissage systématique du code alphabétique à partir du CP. Les lettres sont donc présentées une à une, les voyelles longues, les voyelles brèves et les autres signes vocaliques (soukoun, chadda, wasla) n'étant pas oubliés.

En maternelle, priorité est donnée à l'oral, cependant une place est accordée à l'apprentissage du geste graphique, avec une importance toute particulière pour la tenue du crayon, et pour des activités spécifiques visant la préparation à l'écriture.

ENSEIGNEMENT FRANÇAIS AU MAROC L'ENSEIGNEMENT DE L'ARABE AU PRIMAIRE

L'enseignement de l'arabe est régi par un accord de coopération signé par les autorités marocaines et françaises en 2003. Cet accord s'applique aux établissements de l'AEFE et de l'OSUI. Il prévoit un enseignement obligatoire, pour tous les élèves, de la langue arabe, de l'histoire, de la géographie et des institutions du Maroc.

Par conséquent, l'enseignement de l'arabe fait partie intégrante des programmes officiels des établissements français au Maroc, programmes validés par les Inspections Générales de l'Éducation Nationale des deux pays.

Le volume horaire

Tous les élèves, quelle que soit leur nationalité, bénéficient d'un enseignement de l'arabe à raison de 3 heures hebdomadaires de la PS (quand elle existe) au CP.

Du CE1 au CM2 :

Suivent le cursus 5 h (cursus renforcé)	Suivent le cursus 3 h
Les élèves dont les deux parents sont de nationalité marocaine ; Les élèves dont l'un des deux parents est de nationalité marocaine ; Les élèves marocains titulaires d'une autre nationalité.	Tous les autres élèves, quel que soit le niveau où ils commencent leur scolarité dans un établissement français au Maroc. Ces élèves peuvent cependant suivre le cursus renforcé s'ils le souhaitent.

N.B. : Les élèves marocains, scolarisés antérieurement hors du Maroc, qui intègrent une école française aux niveaux CE2, CM1 ou CM2 et qui n'ont pas bénéficié d'enseignement de l'arabe auparavant, peuvent suivre le cursus 3h, à la demande de la famille. Dans ce cas, c'est le directeur d'école qui accorde l'autorisation de suivre ce cursus. Une évaluation du niveau de l'élève en langue arabe peut être requise.

Les enseignants de langue arabe, des professionnels au service de la discipline

Les enseignants sont pour la grande majorité des enseignants titulaires du Ministère marocain de l'Éducation Nationale. Ils sont mis à disposition des établissements français pour une durée déterminée fixée dans leur contrat. La carrière et la formation de ces enseignants sont assurées par le CEA. Outre les inspections officielles régulièrement effectuées par un inspecteur détaché au CEA, des visites et des réunions pédagogiques sont proposées tout au long de l'année par l'équipe pédagogique du CEA. D'autre part, Les enseignants de langue arabe, à l'instar de ceux des autres disciplines, sont inscrits au plan de la formation continue de l'AEFE et suivent des stages au moins une fois par an.



Centre d'Études Arabes
centre.etudes.arabes@ceamaroc.org

